

VILLE DE SARTROUVILLE

**ENQUETE PUBLIQUE DE DECLASSEMENT ANTICIPE
D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
CADASTREE SECTION AW N° 482 SISE RUE ZACHARIE A SARTROUVILLE,
D'UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 5 269 M²**

Par arrêté n° 524 du 19/06/2020, le Maire de SARTROUVILLE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique de déclassement anticipé d'une emprise du domaine public communal cadastrée section AW numéro 482 sise rue Zacharie à Sartrouville, d'une superficie d'environ 5 269 m².

A cet effet, Monsieur GENESCO, consultant en environnement
a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera au Centre Technique Municipal (CTM), 90 rue de la Garenne à Sartrouville, du vendredi 10 juillet (8H30) au lundi 27 juillet 2020 (17H00) aux jours et heures suivants :

- lundi, mercredi, jeudi de 8H30 à 12H00 et de 13h30 à 17h15
- mardi de 13h30 à 17h15
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13H30 à 17H00.

Le commissaire enquêteur recevra au Centre Technique Municipal :

- Vendredi 10 juillet 2020 de 14h00 à 17h00
- Lundi 27 juillet 2020 de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête est consultable au Centre technique municipal ou sur le site internet de la Ville (www.sartrouville.fr), rubrique Cadre de vie/urbanisme/Enquêtes publiques.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet présenté pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au CTM, ou adressées par écrit à « Monsieur GENESCO, Commissaire enquêteur, HOTEL DE VILLE, 2 rue Buffon (BP n° 275) - 78506 SARTROUVILLE CEDEX » ou par internet à l'adresse suivante :
enquetepublique-zacharie@ville-sartrouville.fr

Dans un délai maximum de 30 jours à l'expiration de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un délai d'un an au Centre Technique Municipal et sur le site internet de la ville de Sartrouville.

Le Maire de Sartrouville,

Pierre FOND